



République Française
Département du Gard – Commune de Montfaucon

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal

du 17 mai 2022 - N°3

L'an deux mil vingt-deux, le 17 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier ROBELET.

Étaient présents : ROBELET Olivier, SOURET BORDARY Lisiane, MOUTURAT Nicolas, BALAZUT Doriane, MICALLEF Florian, AUBERT Marie-Laure, CHAUDRONNIER Jean-Marie, BRESSY Armelle, OURS Denis, DUCARRE Céline, TARDIEU Stéphane, MONTELS Fabrice.

Absentes excusées : BIZZOTTO Janine (procuration à TARDIEU Stéphane), SAURINA MICHEL Christel (procuration à SOURET BORDARY Lisiane).

Il désigne Madame BALAZUT Doriane, secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil Municipal, il a abordé les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation.

1- Approbation du procès-verbal du précédent conseil en date du 05 avril 2022 :

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

2- Demande de subvention au Conseil Départemental opération école

Dans le cadre du contrat territorial, la délibération vient préciser le montant des honoraires de l'opération école (70 400.00 €).

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

3- Vente d'une parcelle communale A 1442

Messieurs IMBERT Baptiste, Gauthier et Louis se portent acquéreurs de la parcelle A 1442 d'une superficie de 511 m² au prix de 10.00 € le m² soit 5 110.00 €.
Madame BALAZUT Doriane ne prend pas part au vote.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

4- Vente de deux parcelles communales B 191 et B 223

Monsieur et Madame MOUTURAT Nicolas se portent acquéreurs des parcelles B 191 et B 223 d'une superficie totale de 1440 m² au prix de 10.00 € le m² soit 14 400.00 €.
Monsieur MOUTURAT Nicolas ne prend pas part au vote.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

5- Abrogation de la subvention allouée au « Souvenir Français »

Considérant le peu d'implication de l'association du « Souvenir Français » lors des cérémonies des commémorations organisées par la Commune, la subvention allouée à cette association et votée lors du conseil municipal du 05 avril 2022, est abrogée

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

6- Admission en non-valeur et créances éteintes ;

Monsieur Jean-Michel LONGUET, comptable du Trésor Public a adressé la liste de 2015 à 2019 des créances irrécouvrables et des créances éteintes. Le recouvrement de ces titres de recettes n'a pu être obtenu au terme de la procédure (surendettement ou manque d'éléments pour les poursuites).

Admission en non-valeur : 1 202.32 € article 6541 du budget
Créances éteintes : 2 105.27 € article 6542 du budget.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

7- Création de postes

Poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe : recrutement au 1^{er} août 2022.
Poste d'adjoint technique : recrutement au 20 juillet 2022.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

8- Révision allégée n°1 du PLU

Il est décidé la révision allégée n°1 du PLU. Monsieur le Maire expose les objectifs et les modalités de cette révision allégée du PLU.
Cette révision a pour objet la suppression d'un espace boisé au sein du bourg.

Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

9- RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

Afin de mettre en conformité la délibération en date du 22/02/2018, instaurant le RIFSEEP, cette délibération prend en compte l'IFSE part régie (ancienne indemnité pour les régisseurs de recettes) et de l'IFSE du cadre d'emploi des techniciens.

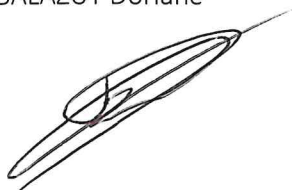
Approuvé à l'unanimité : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

La secrétaire de séance,
BALAZUT Doriane



Monsieur le Maire,
ROBELET Olivier

